SOLHYDFAST 5000 PARTIE B

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	SOLHYDFAST 5000 PARTIE B
Autres moyens d'identification	SOL-FAST-5000-B
Usage recommandé	Réglage rapide du ciment de réparation.
Restrictions d'utilisation	Utiliser avec la partie A (Résine) de ce produit.
Identificateur du fabricant/fournisseur	SOLHYDROC INC., 2909 Powerscourt, Athelstan, Québec, J0S 1A0, Marc Charlebois, 888-765-4937, www.solhydroc.com
Identificateur du fournisseur	SOLHYDROC INC., 2909 Powerscourt, Athelstan, Québec, J0S 1A0, Marc Charlebois, 888-765-4937, www.solhydroc.com
Numéro de téléphone d'urgence	Marc Charlebois, 514-705-7198, 24 Hres/ 7 Jours CANUTEC, 613-996-6666, 24HR/7Jours
Numéro de la FDS	0211

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 4; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger
Nocif par inhalation.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Prévention :

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter un équipement de protection individuelle/du visage.
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Intervention :

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
En cas de symptômes respiratoires : Appeler un Centre antipoison ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Élimination :
Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate	101-68-8	<63	
MDI modifié		<63	
Diphénylméthanediisocyanate polymère	9016-87-9	<12	
Benzène, 1,1'-méthylènebis (4-isocyanato-, homopolymère	25686-28-6	<12	
Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers)	26447-40-5	<3	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin. Un traitement spécifique est nécessaire.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. En cas d'exposition prouvée ou suspectée, appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais donner de liquide à une personne inconsciente. Donner deux verres d'eau nE PAS faire vomir à moins d'avis médical si le vomissement est inévitable, empêcher l'aspiration en tenant la tête de la victime sous le genou enlever tous les articles de vêtements serrés qui peuvent être confinement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente en cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère. Peut causer une grave affection oculaire. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter. En cas de contact avec la peau : sensibilisant cutané. Peut causer une réaction cutanée allergique chez certains personnes. En cas d'inhalation : peut causer une grave irritation du nez et de la gorge. Peut provoquer des symptômes de l'asthme et des difficultés respiratoires par inhalation. En cas d'ingestion : peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système digestif, yeux, système respiratoire, poumons, peau.

Instructions particulières

Des conditions médicales peuvent etre accentuées avec l'exposition à ce produit: Asme. ou autres conditions pulmonaires tel que Bronchite, emphysème et une hypère activité branchiale et des allergies de la peau et L' Ezéma.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Peut causer de la sensibilization de la peau asthme, troubles des yeux, troubles cutanés, allergies cutanées, troubles respiratoires.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de la mousse extinctrice ou un autre agent extincteur convenable.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Liquide combustible. Peut s'enflammer s'il est chauffé. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air s'il atteint ou dépasse le point d'éclair.
Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Évacuer le secteur. Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements. Autonome approuvé par le NIOSH appareil respiratoire devrait être disponible pour les pompiers.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage. Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Wear suitable protective equipment liquide restant peut être pris avec du sable, de l'argile, la terre, matériau absorbant absorbant ou un autre étage et pelleté dans le récipient.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact cutané. Éviter tout contact avec les yeux. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Si le produit est transféré dans un autre récipient, s'assurer que le nouveau récipient convient au produit. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Utiliser dans une zone à température contrôlée. Voir les conseils sur la température sous la rubrique Conditions à éviter (Section 10 Stabilité et réactivité). NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Des mesures d'ingénierie sont habituellement nécessaires dans la zone du stockage afin de se protéger contre les risques posés par les produits. Examiner la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir d'autres renseignements. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Stocker dans un récipient fermé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**

Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers)	0.005 ppm		0.2 ppm			
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate	0.051 mg/m3 **					

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Brun.
Odeur	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 100 ºC (212 ºF)
Point d'éclair	> 204.44 ºC (399.99 ºF) (en vase ouvert)
Taux d'évaporation	> 1
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	> 1
Densité relative (eau = 1)	1.15
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible

Autres informations

État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Conductivité électrique	Pas disponible
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	0%

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée d'essai sur la réactivité n'a été repérée.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Eau ou humidité.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Inconnu.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers)	> 380 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition) (aérosol)	> 2000 mg/m3 (rat)	> 9400 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Il existe des preuves limitées d'une irritation modérée à sévère.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Une seule exposition à une concentration élevée peut causer une maladie de longue durée comme l'asthme. Dans ce cas, de nombreux facteurs comme d'autres produits chimiques ou des températures froides peuvent facilement irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent comprendre une dyspnée, une oppression à la poitrine et un sifflement. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Absorption par la peau

Peut entraîner une sensibilisation.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Irritation de l'appareil respiratoire. On a observé des cas de lésions des voies respiratoires. Irritation de la peau.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant des voies respiratoires. Peut causer de graves symptômes semblables à de l'asthme (sensibilisation des voies respiratoires) selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Sensibilisant cutané.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Éliminer ou recycler les récipients vides dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Le produit est inclus sur DSL (INVENTAIRE).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA	**Santé - 2** **Inflammabilité - 1** **Instabilité - 1**
FDS préparée par	SOLHYDROC
Numéro de téléphone	450-264-9799
Date de préparation	le 18 mai, 2016
Date de la plus récente version révisée	le 18 mai, 2016
Signification des abréviations	ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA® = AIHA® Guideline Foundation. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis NTP = National Toxicology Program
Références	Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Avis	Nous croyons les renseignements ci haut exacts. Cependant, nous déclinons toute responsabilité quant a la fiabilité et l'utilisation de ces derniers